

COMMUNE DE LEGLISE

Déclaration de Politique Communale Législature 2024-2030

Dans cette déclaration de politique communale, nous vous présentons les objectifs que souhaite atteindre la majorité grâce aux différentes politiques qui seront mises en œuvre tout au long de la législature.

Ces objectifs sont ceux présentés à la population par le groupe Ensemble dans son programme électoral.

Durant cette année 2025, nous développerons plus en détail les moyens humains et financiers qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs dans le cadre de la présentation du futur Plan Stratégique Transversal de notre commune. Ce futur PST sera élaboré sur base de cette note de politique communale. Afin de structurer cette dernière, 7 axes prioritaires d'égale importance ont été définis par la majorité :

AXE PRIORITAIRE 1 : UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR VOTRE SÉCURITÉ

Poursuite, adaptation et modernisation des actions pour lutter contre la vitesse dans nos villages

La vitesse excessive est un fléau rencontré dans chaque village. Poursuivre la mise en place de dispositifs ralentisseurs (adaptés à chaque situation sur le terrain et en concertation avec les riverains et les usagers lourds) est une nécessité. Nous souhaitons également continuer à utiliser les nouvelles technologies pour agir dans ce domaine : analyseurs de trafic pour affiner les mesures à prendre, placement de radars préventifs et poursuite des demandes aux autorités supérieures pour l'installation de radars répressifs fixes (sur les grands axes) et mobiles (ponctuellement dans les villages).

Continuer la sensibilisation à la sécurité routière dans et autour de nos écoles avec l'aide de la police fait aussi partie de nos intentions.

Promotion de la mobilité douce et incitation à partager la route

Les moyens de transports alternatifs font maintenant partie de notre quotidien. La commune doit veiller à sensibiliser tous les usagers de la route à son partage.

Développement à l'échelle communale de la dynamique "Les voisins veillent"

La sécurité est la première des libertés. Beaucoup de vols pourraient être évités avec le signalement à la police de comportements suspects. La mise en place de PLP (Partenariats Locaux de Prévention) mieux connus sous le nom "Les voisins veillent" dans nos villages permettra d'encadrer ces signalements. Faisons de notre commune un endroit à éviter pour les membres du vol organisé !

Renforcement de la lutte contre les incivilités grâce au service "Agent Constatateur communal"

Nous voulons renforcer les moyens de ce service afin de lutter encore plus efficacement contre les incivilités (par exemple les dépôts de déchets dans la nature).

Entretien régulier des 450 km de voiries communales, dans le respect de la biodiversité

Nous proposons de continuer à rénover chaque année des tronçons de nos routes communales aux 4 coins du territoire.

Le fauchage des accotements et la taille des haies (avec du matériel adapté) doivent se poursuivre mais nous souhaitons réévaluer le bord de chaque route avec l'aide de la population afin de définir les endroits où laisser une partie de la végétation naturelle serait un plus pour la biodiversité sans jamais sacrifier la sécurité !

AXE PRIORITAIRE 2 : UNE COMMUNE DURABLE

Prise en compte du développement durable pour l'analyse de chaque décision communale, dans le but de s'adapter et d'évoluer progressivement au regard des défis environnementaux, sociaux et économiques de notre époque

Energie, gestion de l'eau, gestion des ressources humaines, environnement, économie, etc. : la commune doit s'adapter aux défis de notre époque dans tous ces secteurs. Pour chaque décision, nous proposons de toujours rechercher l'option la plus "durable" possible dans les limites des moyens de la commune et des prescrits légaux. Notre objectif est d'accompagner le changement sans laisser personne au bord du chemin. Pas de dogme mais du bon sens pour aller réellement de l'avant.

Prolongation des actions déjà entamées pour veiller au bien-être animal

Campagnes de sensibilisation dans les écoles, interdiction des feux d'artifice, prise en charge de la stérilisation des chats errants, interdiction de l'utilisation des robots-tondeuses de 20h à 08h pour protéger les hérissons, participation au plan Maya pour préserver les pollinisateurs, gratuité de la délivrance du permis de détention d'animaux, soutien à la campagne de préservation des batraciens... L'ensemble de ces mesures nous permettent d'être classés 2e en Province de Luxembourg et 13e sur 262 en Région Wallonne au classement des communes qui agissent pour le bien-être animal ! Nous proposons de continuer sur cette belle lancée dans ce domaine.

Réflexion sur le lancement d'une communauté d'énergie à l'échelle communale

L'objectif d'une communauté d'énergie est de vendre, partager ou échanger l'énergie produite au sein des membres de ladite communauté. Un exemple : la commune produit de l'électricité grâce à des panneaux placés sur le toit de l'église de votre village et vous la revend à un prix attractif et inversement. Avantages ? Les personnes qui n'ont pas de panneaux pourraient tout de même profiter d'une électricité "moins chère" et les personnes qui produisent un surplus auraient un choix supplémentaire pour la revente. Nous proposons de lancer une réflexion sur l'intérêt de mettre en œuvre ou pas un tel projet sur le territoire de notre commune.

Accompagnement des citoyens dans la réduction des déchets

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Particuliers, indépendants, entreprises : nous proposons de récompenser et de créer des incitants pour lancer des initiatives qui favorisent la diminution du nombre de déchets. Comme il y a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une, pourquoi ne pas lancer un "appel à idées" ouvert à toutes et tous pour innover dans le domaine?

Investissement continu sur le réseau d'eau

L'eau est un besoin vital. Garder notre réseau d'eau communal, alimenté par notre eau locale, a toujours été l'objectif du groupe Ensemble depuis de nombreuses législatures. Notre groupe n'a jamais été ambigu sur le sujet. Ces 12 dernières années, des investissements considérables ont été consentis par la commune sur son réseau d'eau. De nombreux "points noirs" ont été réglés. Il en reste, le travail doit se poursuivre.

Poursuite des démarches avec la SPGE pour accélérer la construction des stations d'épuration sur notre territoire

Peu de gens le savent mais l'assainissement des eaux usées est une compétence de la Région Wallonne. La partie CVA que nous payons tous sur nos factures d'eau est intégralement reversée à la région qui utilise ces moyens pour mettre en place des stations d'épuration. Les communes rurales voient seulement ces stations arriver depuis quelques années. Nous ne manquons jamais d'alerter la SPGE sur la nécessité d'accélérer la cadence. Des stations d'épuration ont déjà vu le jour sur notre territoire grâce au "lobbying" de la commune. Du chemin reste à faire et une prochaine station est annoncée à Léglise pour 2027. Ces démarches doivent continuer pour le reste du territoire concerné par l'épuration collective.

Réflexion sur un aménagement du territoire au service des habitants et de la ruralité à l'aide des outils et règles d'urbanisme existants

La commune et la Région Wallonne se partagent la compétence de l'aménagement du territoire. Une commune comme Léglise doit allier à la fois l'augmentation de la population qui est un fait et sa volonté de rester une commune rurale. Il faut aussi prendre en compte les prescrits légaux imposés par d'autres niveaux de pouvoir : non, la commune ne peut pas tout décider en matière d'urbanisme. Un équilibre est à rechercher en permanence avec l'aide de la Commission Locale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) composée d'élus et de citoyens. Ensemble, continuons à penser l'organisation territoriale de notre milieu de vie pour que l'augmentation démographique reste un atout et ne devienne jamais une contrainte pour notre développement rural. Dans cette optique, un nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) sera mis en œuvre.

Lutte et prévention contre les inondations

La commune continuera à veiller à améliorer ses infrastructures dans le cadre de la lutte contre les inondations. Les rues essentiellement touchées par cette problématique se situent dans le village de Mellier. Une réflexion est déjà en cours et sera mise en œuvre dans le courant de la législature.

AXE PRIORITAIRE 3 : UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Défense permanente de l'accès aux services de base (bureau de poste, police, distributeur de cash, soins de santé)

La commune a un rôle à jouer pour défendre le droit de la population à bénéficier de toute une série de services de base. Comme nous l'avons toujours fait, nous nous engageons à rester vigilants pour éviter la désertification de notre milieu rural. Pour cela, nous interpellons régulièrement les autres niveaux de pouvoir et n'hésitons pas à monter au créneau dès que nécessaire. Nous continuerons, sans relâche, à défendre la ruralité !

Simplification administrative pour les autorisations d'événements organisés par le monde associatif

Les démarches officielles peuvent parfois être compliquées pour l'organisation d'un événement. Nous souhaitons poursuivre la simplification administrative dans ce domaine afin de faciliter la vie des bénévoles qui rendent nos villages plus conviviaux tout au long de l'année.

Mise en place de plaines de jeux et d'aires conviviales ou sportives pour tou(te)s

C'est un fait, pour l'instant, il n'y a pas assez de plaines de jeux ou d'aires conviviales et sportives dans nos villages. Du chemin a déjà été parcouru mais la cadence doit être accélérée. Nous y serons très attentifs dans les prochains budgets communaux.

Poursuite du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le PCDR est un programme important qui permet d'obtenir des subsides de la Région Wallonne pour développer des projets sur base de l'implication des citoyens. En 2024, nous avons lancé la 3e opération de développement rural qui va s'étaler sur 10 ans. Les consultations citoyennes de départ se sont tenues aux 4 coins de la commune au printemps dernier. Nous vous proposons de poursuivre le travail afin d'améliorer sous différents aspects notre vie à la campagne et ce, avec l'aide de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera renouvelée en 2025.

Création de budgets participatifs pour les associations et collectifs citoyens

Nous proposerons de mettre en place des budgets participatifs lors de cette législature. Un montant de départ sera défini par le Conseil. Des associations ou collectifs citoyens pourront alors déposer un projet d'intérêt général qui sera évalué par un jury constitué d'élus et de citoyens sur base d'un cahier des charges établi également par le Conseil communal. Le projet lauréat sera réalisé grâce au montant du budget participatif. Une fois le processus mis en place, il sera renouvelé chaque année pour qu'un maximum d'initiatives citoyennes différentes puissent voir le jour.

Poursuite de l'investissement humain et matériel dans les écoles, la crèche et le service Accueil Temps Libre et soutien continu à l'inclusion dans ces services

Notre volonté est de poursuivre les nombreux investissements de la commune dans les domaines de l'enseignement, de l'accueil de l'enfance et de la petite enfance. Engagement d'enseignants sur fonds propres, valorisation du personnel de l'ATL, augmentation de la capacité d'accueil de la crèche, rénovation des différentes infrastructures... Le tout en concertation avec le terrain afin de répondre au mieux aux besoins de la réalité. Le soutien à l'inclusion à la crèche, à l'école, dans nos accueils (tout comme au centre sportif) restera l'une de nos priorités.

AXE PRIORITAIRE 4 : UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Accompagnement de nos aînés dans leur volonté de vivre chez eux en autonomie

Les aînés de notre commune sont encore très attachés à leur logement. La commune doit continuer à leur permettre de vivre chez eux le plus longtemps possible en autonomie.

Pour cela, nous proposons de poursuivre les aides aux services externes à la personne déjà en place : aides familiales et infirmiers/infirmières à domicile.

Ces professionnels font un travail remarquable et doivent continuer à être soutenus.

Nous proposons d'organiser une table ronde avec les représentants du secteur dès le début de la législature pour savoir comment la commune pourrait les aider davantage.

Nous souhaitons également mettre à disposition des aînés et de leur famille une personne de contact au sein du centre d'accueil de jour pour les aînés (en construction dans l'ancienne école de Les Fossés) pour recevoir des informations sur toutes les aides publiques existantes les concernant et les aider dans les démarches à entreprendre.

Poursuite et intensification des projets facilitant l'accès à la propriété pour les jeunes de la commune

C'est un fait : le logement coûte de plus en plus cher sur notre commune.

Nous rencontrons régulièrement des jeunes qui se demandent s'ils pourront continuer à se loger sur notre territoire dans les années à venir.

Il n'est pas normal d'être obligé de quitter sa commune pour des raisons économiques. Notre groupe est attentif à la question depuis de nombreuses années : création de lotissements communaux à prix modéré et création de logements tremplins (loyer modéré) dans l'ancienne gendarmerie de Mellier.

En plus de ces mécanismes, nous proposons d'imposer un pourcentage de logements à destination des jeunes de la commune dans les prochains projets de lotissements privés.

Ces mesures, couplées aux nouvelles dispositions de la Région Wallonne sur la diminution des droits d'enregistrement, devraient permettre une amélioration de cette problématique à laquelle nous serons très attentifs sur le long terme.

Accueil des nouveaux habitants

Notre commune compte chaque année de nouveaux habitants. Il est important pour la cohésion sociale des villages de leur faire connaître leur nouveau milieu de vie. La commune a un rôle à jouer tout comme notre riche tissu associatif.

Lutte contre l'isolement des personnes seules grâce à un réseau de bénévoles coordonné par la commune

De nombreuses personnes vivent seules. Certaines peuvent souffrir de cette solitude. Nous souhaitons aller à leur rencontre grâce à un réseau de bénévoles qui sera coordonné par la commune. Ces bénévoles seront formés et un contrôle strict sera mis en place afin de garantir la sécurité des bénéficiaires.

Avoir quelqu'un de fiable à contacter pour simplement discuter ou rechercher une solution aux petits problèmes du quotidien contribue au sentiment de sécurité dans son village et sa commune.

Création d'un service d'écrivain public pour aider les personnes en difficulté face à la complexité des démarches administratives

Ce service aura pour mission d'aider les personnes qui en feront la demande dans l'accomplissement de leurs démarches administratives diverses (encodage d'index, demande de prime, etc.).

Mise en service du centre d'accueil de jour pour les aînés dans l'ancienne école de Les Fossés

Ce centre d'accueil de jour proposera des activités variées pour les aînés. L'objectif est de permettre aux gens de sortir régulièrement de chez eux, pour quelques heures, tout en rencontrant d'autres personnes.

Soutien à la dynamique positive de la Résidence Préfleuri pour un accueil de qualité au service de nos aînés et de leur famille

Construite et gérée en partenariat avec la commune voisine de Neufchâteau, la résidence Préfleuri a permis à la commune de Léglise de passer de 0 à 30 places prioritaires dans une structure d'accueil pour les aînés.

Mis en service début 2020, le Préfleuri a rencontré d'importantes difficultés suite aux crises sanitaire du COVID et énergétique qui se sont succédé ces dernières années.

Les deux communes associées (ainsi que les deux CPAS) ont pris à bras le corps la problématique pour trouver des solutions.

Force est de constater qu'après 2 années d'application d'un plan rigoureux, la résidence est à nouveau sur de bons rails.

Les résidents y sont bien et le personnel redouble d'efforts pour faire face à une problématique générale dans notre province : la pénurie de personnel dans les soins de santé. Nous souhaitons continuer à soutenir activement la dynamique positive de cette structure afin de garantir un accueil de qualité au service de nos aînés et de leur famille.

Poursuite de l'implication citoyenne des enfants, des jeunes et des adultes

L'implication des citoyens dans la réalisation des projets communaux est une nécessité pour leur réussite :

- Commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)
- Commission locale de développement rural (CLDR)
- Conseil communal consultatif des aînés (CCCA)
- Conseil communal consultatif des jeunes (CCCJ)
- Commission communale de l'accueil (CCA)
- Conseil de participation des écoles
- Bénévoles du marché, des balades balisées, de la bibliothèque, du Plan de cohésion sociale (PCS), du centre sportif, du CPAS

Tous ces organes sont constitués de citoyens et citoyennes qui s'impliquent pour partager leurs avis avec les élus communaux.

Nous souhaitons continuer à les faire vivre durant toute cette législature.

Accompagnement des étudiants du secondaire et du supérieur (accès à la remédiation, salles dédiées aux blocus)

Pour les étudiants du secondaire, nous souhaitons mettre en place des modules de remédiation en collaboration avec des professeurs en activité ou retraités.

Pour les étudiants du supérieur, nous savons que beaucoup d'entre eux réalisent leur blocus à la maison. Nous voulons proposer des endroits dédiés à l'étude avec la possibilité de participer à certaines activités en collaboration avec la bibliothèque, le tiers-lieu ou le centre sportif pour les temps de pause. La motivation est parfois plus importante quand on peut partager en groupe certaines difficultés communes.

AXE PRIORITAIRE 5 : UNE COMMUNE À (RE)DECOUVRIR

Accès à notre ruralité et nos forêts à tous, dans le respect des règles et de chacun

Nous souhaitons que notre belle campagne et nos magnifiques chemins forestiers restent accessibles à tous. Cependant, il y a bien des règles à faire appliquer pour respecter le travail de nos agriculteurs et des acteurs de la forêt. Il ne faut jamais oublier que c'est grâce à ces personnes du terrain que nous avons de magnifiques paysages. Nous veillerons à encore améliorer cet équilibre dans les années à venir.

Préservation, entretien et valorisation du petit et grand patrimoine communal

Bacs d'eau, crucifix, chapelles, lavoirs, monuments aux morts...

Tous ces éléments constituent un héritage du passé que nous devons continuer à préserver grâce au savoir-faire de notre service technique, toujours très impliqué dans ce domaine.

Adaptation continue du Marché du Terroir selon les attentes de ses acteurs et visiteurs

Le Marché du Terroir est une belle carte de visite du savoir-faire et du savoir-être des habitants de notre commune. Il permet à nos producteurs locaux de se faire connaître et d'écouler une partie de leur production. C'est aussi un événement incontournable pour tous les amoureux de la convivialité. Notre majorité l'a mis en place et souhaite évidemment poursuivre cette belle dynamique rendue possible grâce au travail des services communaux et de nombreux bénévoles.

Amélioration permanente de tous les réseaux de balades et innovation au travers des points nœuds

De ce domaine, nous avons également la chance de pouvoir compter sur l'investissement de nombreux bénévoles et des services communaux. Après la mise en place du réseau points nœuds cyclo avec l'aide de la Province de Luxembourg, place au réseau points nœuds pédestre dans quelques mois. Une innovation de plus au service des nombreux passionnés de la marche que compte notre commune !

Poursuite de la promotion, tout au long de l'année, des activités organisées par nos nombreuses associations locales

Notre tissu associatif est le cœur de la convivialité communale. Continuer à promouvoir tout au long de l'année les nombreux événements organisés sur notre territoire contribue à en faire de belles réussites. La commune de Léglise est aux côtés de ses bénévoles. Poursuivons ce beau partenariat permanent !

AXE PRIORITAIRE 6 : UNE COMMUNE A L'ECONOMIE LOCALE SOUTENUE

Aide à la mise en place de circuits courts sur le long terme

Depuis plusieurs années, notre commune tente de développer les circuits courts qui visent à diminuer au maximum le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Le Marché du Terroir, dont le succès n'est plus à démontrer, vise cet objectif. Nous souhaitons réfléchir en collaboration avec les producteurs locaux à une solution permanente, en plus des jours de marché, pour développer l'accès aux produits locaux sur l'ensemble du territoire.

Création d'une halle sur la place du Marché du Terroir

En plus d'une salle culturelle polyvalente disponible au besoin pour toutes les associations (et de manière permanente pour l'Harmonie), notre volonté est de créer une halle sur la place du Marché afin de garantir une fréquentation optimale même les jours de mauvais temps.

Soutien à l'esprit d'entreprendre de tous nos indépendants locaux

La commune doit continuer à être aux côtés de ses nombreux indépendants : soutien via l'Agence de Développement Local, aide dans les démarches administratives (permis d'urbanisme, d'environnement, marchés publics...), mise en avant régulière et consultation lors de chaque marché public dans le domaine concerné. L'objectif n'étant pas de faire "à la place des gens" mais bien "avec les gens" pour respecter leur volonté d'indépendance.

Gestion durable du patrimoine forestier

Notre commune est clairement "forestière" (55% de son territoire). La forêt est une source importante de revenus mais c'est aussi un joyau environnemental à préserver pour les générations futures. Un équilibre permanent est à rechercher en partenariat avec tous ses acteurs (DNF, propriétaires, promeneurs, chasseurs, exploitants...) dans le respect de la faune et de la flore. Faisons en sorte de préserver ce riche patrimoine !

Défense et respect du monde agricole

L'agriculture est la première force économique locale de notre commune. On y dénombre plus de 100 agriculteurs et la surface agricole représente 40% de notre territoire. Les agriculteurs façonnent notre paysage et travaillent pour nous nourrir. La commune doit veiller à répondre, autant que possible, à leurs préoccupations. Notamment en expliquant leur métier et contraintes aux autres citoyens et en interpellant les niveaux de pouvoirs supérieurs (province, région et fédéral) à chaque fois que cela est nécessaire pour faire avancer leur cause.

Maintien de la priorité aux agriculteurs pour l'exploitation des terres agricoles communales

La commune est propriétaire d'environ 100 hectares de terrains agricoles. Le nouveau cahier des charges d'attribution qui réserve ces terres aux agriculteurs, avec un avantage pour les jeunes de la profession, doit être maintenu.

Réflexion sur la mise en place de cellules commerciales tremplins (loyer modéré) pour le développement de nouveaux commerces

Dans le même esprit que les deux "hall-relais" que nous avons installés sur le zoning à Légise en partenariat avec Idélux, notre volonté est de développer des cellules commerciales "tremplins" dans les villages pour permettre le lancement de nouveaux commerces à l'aide de loyers modérés. De cette manière, nous pourrions accompagner au mieux ceux qui souhaitent offrir de nouveaux services à la population aux 4 coins de la commune.

AXE PRIORITAIRE 7 : UNE COMMUNE DYNAMIQUE

Développement et rayonnement de la culture sur tout le territoire communal au départ de la bibliothèque et du tiers-lieu

La bibliothèque communale « Claudette et Gaston Filot » ainsi que le tiers-lieu de la Maison Rurale sont deux réussites incontestables qui démontrent tout l'intérêt de continuer à développer la culture dans une commune rurale comme la nôtre. Au-delà de l'enrichissement de l'esprit, ces structures permettent de développer une cohésion sociale forte autour de causes fédératrices le réemploi à la Donnerie Solidaire. Depuis ces pôles culturels communaux, nous veillerons durant cette législature à nous donner les moyens de toucher tous les villages de la commune.

Accompagnement à la découverte et à la maîtrise des outils du numérique grâce à l'EPN (espace public numérique)

Nous vivons dans un monde où il est de plus en plus nécessaire de maîtriser les bases des outils numériques tant au travail qu'à la maison. Il est donc important d'amplifier les actions menées par notre EPN communal afin d'aider tous ceux qui souhaitent s'initier. Une attention particulière sera portée à la mise en garde des publics fragiles contre les arnaques et autres pratiques malveillantes en ligne.

Mise en service de l'extension du Centre Sportif en adaptant l'offre aux besoins des utilisateurs actuels et futurs

La construction de l'extension du centre sportif (débutée en septembre 2024) sera finalisée courant 2025. Nous développerons tout au long de cette législature les opportunités sportives que va permettre cet agrandissement et ce, toujours en concertation avec les utilisateurs actuels et futurs du Centre. Le projet d'extension comprend 2 terrains de squash, l'agrandissement de la salle de fitness actuelle dans un nouveau local de 100m², une salle omnisport polyvalente de 400m², une aire d'athlétisme de loisir comprenant une piste droite 6 couloirs de 130 mètres ainsi qu'une aire de saut. Cette aire, polyvalente pour la pratique d'autres sports, sera équipée d'un terrain de basket 3 contre 3.

Renforcement du soutien logistique et financier aux associations culturelles, sportives, sociales ou festives

Le riche tissu associatif de notre commune est le moteur de sa convivialité. La commune doit remettre à jour le soutien apporté aux différents groupements. Certains auront besoin d'un coup de pouce financier pour garder la tête hors de l'eau. D'autres préféreront une aide logistique sur mesure.

Nous serons attentifs à chacun des besoins exprimés, de manière juste et équitable entre associations et en fonction des moyens communaux raisonnablement disponibles.

Concernant le volet « subsides aux associations », celui-ci sera revu à la hausse dès 2025 et réévalué à mi-législature afin de toujours correspondre à la réalité de l'époque.

Initiation de marchés communs portés par la commune pour diminuer les frais de location de matériel pour les associations

Toujours dans l'optique de soutenir nos nombreuses associations, la commune tentera durant cette législature de mettre en place une mutualisation du matériel « festif » sur base de besoins à recenser sur le terrain.

Poursuite du développement du sport pour tous, dont l'inclusion

La politique sportive de notre commune a pour but de promouvoir et développer le sport pour toutes et tous. À l'école, en club ou individuellement, la pratique régulière d'un sport adapté à la condition de chacun et chacune est un gage de bonne santé. Avec l'aide de l'équipe du Centre Sportif, des bénévoles communaux et des clubs (tous sports confondus) qui se trouvent partout sur le territoire communal, nous continuerons à encourager et soutenir tous les projets qui défendent l'accès au sport pour tous. L'inclusion des personnes porteuses de handicap continuera à être l'une de nos priorités.

CONCLUSION

En conclusion, la volonté de la majorité à travers ces 7 axes prioritaires est de poursuivre le développement entamé lors des précédentes législatures afin que Léglise reste une commune rurale, conviviale et dynamique.

Pour atteindre ces objectifs, nous comptons travailler en collaboration étroite avec tous les services communaux. Nous serons également toujours très attentifs aux attentes de la population. Nous continuerons à être des élus présents sur le terrain et disponibles durant chacune des 6 années que durera cette mandature.

Dans le courant de l'année 2025, nous présenterons au Conseil communal le PST qui définira les moyens humains et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de cette note de politique communale.

Le Bourgmestre,

Simon HUBERTY

